

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE MEAUX

Lizy-sur-Ourcq, le 12 mai 2010



☎ 01 60 01 70 35

Fax 01 60 01 72 84

Internet : <http://www.lizy-sur-ourcq.com/>

e-mail : [contact@lizy-sur-ourcq.com](mailto:contact@lizy-sur-ourcq.com)

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2010

L'an deux mil dix et le six mai, à vingt heures quarante cinq, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy MICHAUX, Maire.

**PRESENTS** : M. MICHAUX – M. RANZONI – MME GALINIER – M. CALMET – MME HERPSONT – MME CONAN – M. BLAISE – MME COURTIER – MME KOUTOUAN – MME KRAMCZYK – M. MIGEOT – M. NEUSCHWANDER – M. PERCHET – MELLE ROGE – M. SEVILLANO – MELLE THURIN – M. TOUPRY – MME WAGNER.

**POUVOIRS** : M. FOSSE à MME CONAN.  
M. WEHREL à MELLE THURIN.  
MME PIQUOT à MME WAGNER.

**ABSENTS NON EXCUSES** : MME DARQUIN – M. MAPPELLI.

Madame Nicole CONAN a été nommée secrétaire.

\*\*\*\*\*

Monsieur MICHAUX donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2010 ; pas de remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Tirage au sort de la liste de jurés d'assises Jury Criminel 2011**

Conformément aux dispositions de l'article 260 du code de procédure pénal, Monsieur le Maire procède à la désignation des jurés d'assises pour l'année 2011, par tirage au sort sur la liste électorale.

Ont été désignés pour l'année 2011 :

Nom/Prénom/Civilité	Année de naissance	N° liste électorale
Melle HUIN Julie	19/08/1984	986
M. GUNY Francis	04/12/1955	925
Mme BONAL Christine	14/10/1956	189
Mme MONTHOUR Laure	12/10/1964	1410
M. WOJTOWICZ Jérôme	28/06/1972	1963
M. MARGOTTET Benoît	13/07/1990	2148
Mme POINTEAU Karine	06/07/1972	1574
Melle JEANNOT Marie-Alberte	15/09/1968	2134
M. ALLARD Raymond	10/01/1951	17

Il est passé ensuite à l'ordre du jour.

**Administration générale :**

**1) Révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée :**

Vu l'article L.361-1 du code de l'environnement,

Vu la délibération du Conseil Général de Seine et Marne en date du 26 juin 1991,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Maire,

Considérant que le département est compétent pour établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.), après avis des communes intéressées,

Considérant que les itinéraires inscrits à ce plan peuvent également, après délibération des communes concernées, emprunter les chemins ruraux,

Considérant que toute aliénation d'un chemin rural susceptible d'interrompre la continuité d'un itinéraire inscrit au P.D.I.P.R. doit comporter soit le maintien, soit le rétablissement de cette continuité par un itinéraire de substitution,

Considérant que toute opération publique d'aménagement foncier doit respecter ce maintien ou cette continuité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

- d'abroger les délibérations des 24 septembre 1993 et 3 décembre 1993,
- d'émettre un avis favorable au P.D.I.P.R., à l'exception de GR 11 : 4 PV sur 8 m ; PR au confluent de l'Ourcq : 2 PV sur 31 m ; PR de Trilport à Lizy : 4 PV sur 8 m.
- d'accepter l'inscription au P.D.I.P.R., des chemins ruraux tels que désignés dans l'annexe à la délibération.

## **Finances – Personnel – Vie Economique :**

### **2) Marché de travaux pour la réfection de la toiture de l'école communale Claude Monet :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des travaux de réfection de la toiture de l'école communale Claude Monet sont à réaliser.

Il rappelle le lancement de la mise en concurrence sous procédure adaptée le 10 mars 2010.

La commission s'est réunie le 12 avril 2010 pour l'ouverture des plis et le choix de l'entreprise attributaire, à savoir :

- Entreprise de Couverture Traditionnelle (E.C.T.), située 2 route de Mary à Lizy-sur-Ourcq, pour un montant HT de 23 125,90 €, soit 27 658,58 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer le devis avec l'entreprise E.C.T.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2010.

### **3) Demande de subvention Fonds école 2010 :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des devis concernant des travaux à effectuer dans les écoles Claude Monet et Henri Dès de la commune pendant l'année 2010 et s'élevant à la somme de 27 965,83 € HT, soit 33 447,13 € TTC pour la réfection de la toiture de l'école Monet ainsi que des travaux de peinture dans les sanitaires de cette même école.

Le Conseil Municipal,

Considérant que ces travaux sont indispensables et urgents,

Considérant l'existence dans la commune de trois écoles comprenant 18 classes,

Décide, à l'unanimité,

De faire effectuer les travaux de remise en état de locaux scolaires pour un montant de 27 965,83 € HT, soit 33 447,13 € TTC.

Sollicite du Conseil Général une subvention aussi élevée que possible.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2010.

#### **4) Demande de subvention pour l'aménagement du lavoir Chemin de Villers :**

La Commune de Lizy-sur-Ourcq a décidé, à partir d'un projet élaboré par le CAUE, la réhabilitation d'un ancien lavoir (situé entre l'Ourcq et le GR 11) et la création d'un « Jardin des Simples » (jardin médiéval) à proximité. Ces deux réalisations ont pour but de rendre plus agréable ce chemin de randonnée. Le coût estimé pour l'aménagement du lavoir s'élève à 12 155, 61 euros HT.

Considérant que cette réalisation peut bénéficier de l'aide du Conseil Général dans le cadre de l'aménagement des itinéraires de randonnée (dispositif d'aide approuvé par le Conseil Général séance du 17 décembre 2004).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter de la part du Conseil Général une subvention la plus élevée possible pour la réhabilitation du lavoir dans le cadre de « la restauration d'éléments du petit patrimoine communal présent sur l'itinéraire d'un GR ».

#### **Affaires scolaires – Vie Associative - Jeunesse :**

##### **5) Transport scolaire – Financement partiel par la commune de la Carte Espaces :**

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de l'aide aux familles, la Commune de Lizy-sur-Ourcq prend en charge, chaque année, une partie du coût des transports scolaires dans le cadre de la Carte Espaces.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'approuver le montant de la participation communale (16,50 € par Carte Espaces), d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant avec le transporteur Marne et Morin, au titre de l'année 2010/2011.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le montant de la participation communale s'élevant à 16,50 € par Carte Espaces pour la saison 2010/2011,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat afférent avec le transporteur Marne et Morin,
- de dire que les crédits correspondants, seront inscrits au budget de l'exercice correspondant.

#### **Développement durable :**

Lecture faite du compte-rendu de la séance du 29 avril 2010

- Projet du lavoir vu précédemment :
  - Mur en parpaings avec revêtement anti-tags.
  - Toiture en tuiles vieilles qui pourraient être remplacées par des tôles (imitant les tuiles) ; mais se pose le problème d'une construction située dans la zone des Bâtiments de France. Ce type de couverture pourrait remplacer les tuiles afin d'éviter les risques de dégradation.
- Elaboration de projets pour faire des économies énergétiques au niveau de la mairie (double vitrage sur l'ancienne mairie, récupération des eaux de pluie aux ateliers municipaux).
- Eventualité d'eau chaude produite par des panneaux solaires sur la toiture de la salle du Parc.
- Pour les vestiaires du gymnase : question à étudier pour y installer des panneaux solaires.
- Véhicule électrique : location ou achat.

- Sensibiliser les élèves aux économies d'énergie (DVD proposés par le CNDP, à voir au niveau des enseignants).
- Eteindre quand on quitte une pièce pour économiser l'électricité.
- Lors de la foire d'automne : 6000 litres d'eau au stand de pêche pourraient être récupérés, reste à en trouver le moyen.
- Activités lors de la foire d'automne :
  - Chanvre, vélos hybrides, voitures électriques seront présentés.
  - Pollinisation des espèces par les abeilles qui meurent en grande quantité → présence d'apiculteurs.
  - La CCPO présente un pavillon tourné vers les possibilités d'isolation et les énergies renouvelables. La maquette réalisée pourrait être diffusée avec l'aide des diaporamas.
  - Tri des déchets : - Sollicitation du SMITOM : - présentation de vitrines de déchets et de leur devenir.
  - Tapis roulant ressemblant à celui du SMITOM : les enfants doivent trier et garder les objets qui peuvent être recyclés.
  - Grand jeu de l'oie avec de gros dés, les enfants passent de case en case en fonction de leurs réponses.
  - Journée de l'environnement à OTHIS.
- Pour la première fois un camion benne a été rejeté au centre de tri en raison des déchets mal triés par les habitants, rejet qui a coûté 642 € à la CCPO.
- Pour 2011, l'inauguration du lavoir pourrait être accompagnée d'une fête représentant les vieux métiers.
- Conférence APOGEE le 8 octobre 2010 sur la consommation : décrypter les informations sur les étiquettes, comment bien consommer dans la CCPO (produits régionaux) : il faut trouver un titre à cette soirée.
- Réhabiliter le parcours de santé serait une bonne idée.

## Décisions du Maire :

### 6) Décisions du Maire prises en application d'une délibération du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée des « Décisions » prises en application d'une délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2008 suivant le détail ci-après :

Date de la décision	N° de la décision	Observations (L2122-2)	Durée du contrat	Coût de la prestation
21/04/2010	05/2010	Prestation musicale le mardi 13 juillet 2010 pour le bal du 14 juillet 2010 à la Société : ERIC DARVAY PRODUCTIONS 6 Résidence les Vergers 77470 TRILPORT	13 et 14/07/2010	750,00 € TTC
21/04/2010	06/2010	Sonorisation pour la foire d'automne du 03/10/2010 à la Société : ERIC DARVAY PRODUCTIONS 6 Résidence les Vergers 77470 TRILPORT	03/10/2010	2 990,00 € TTC
03/05/2010	07/2010	Placement en compte à terme à compter du 03/05/2010	6 mois	152 000 €

Le Conseil Municipal,

Prend acte des décisions du Maire prises en application d'une délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2008.

## Questions diverses :

### Ecole Monet – Henri Dès

Effectifs prévus pour la rentrée 2010-2011 : 254 enfants.

Le projet d'école arrive à terme en juin 2010 ; un avenant du 27 mai 2008 y avait été rajouté concernant l'organisation du temps d'accompagnement éducatif.

Des sorties de fin d'année sont organisées pour chaque niveau de classe.

La municipalité a fourni un ordinateur de bureau (direction), un ordinateur portable avec une souris optique et un écran de projection (classe de Mme LEDUC). L'école Claude Monet a reçu un ordinateur portable et une centrale de PC.

La municipalité alloue un crédit de 59 € par enfant pour l'année scolaire.

Le bilan des classes de neige 2009-2010 est plutôt négatif : trop d'enfants, gestion difficile, équipements d'enfants incomplets.

En 2010-2011, 26 enfants partiront (1 CM1 + 1 CLIS).

La kermesse aura lieu à l'école Monet le 19 juin 2010.

L'exposition de l'Enfance de l'Art aura lieu du 17 au 20 mai, à l'issue de laquelle un goûter sera offert aux enfants.

Pendant la première semaine des vacances de printemps, un stage de remise à niveau a eu lieu (du 19 au 23 avril) avec 12 enfants de Lizy et 4 de l'extérieur.

Une présence policière municipale est demandée à l'école Henri Dès le matin, le midi et le soir.

Les transports ne présentent pas de problème.

Le site d'école mis à jour régulièrement peut être consulté par tous à l'adresse suivante [www.monet-des@ac-creteil.fr](http://www.monet-des@ac-creteil.fr).

Le service minimum d'accueil fonctionne dès qu'il y a plus de 25% des enseignants en grève.

Prochain Conseil d'Ecole le 25 juin 2010, à 18H30.

### Ecole Bellevue

Remerciements à la municipalité pour l'achat de 3 ordinateurs et le paiement du spectacle russe.

La 8<sup>ème</sup> classe sera ouverte en septembre, un(e) enseignant(e) sera nommé(e) à la rentrée.

Deux remplacements d'ATSEM qui seront en congé de maternité à l'automne sont à prévoir.

Le crédit alloué par la municipalité au fonctionnement de l'école est de 62 € par enfant.

Du 17 au 21 mai, les enfants de Grande Section partent en classe verte à Mont-Saint-Sulpice pour y découvrir la vie autour des poneys.

Pour l'an prochain, les dates de classe transplantée ainsi que la destination ne sont pas encore connues.

Informations :

- Kermesse le 29 mai 2010 à l'école Bellevue.
- Exposition de l'Enfance de l'Art du 17 au 20 mai 2010 salle Maison Rouge.
- Exposition des travaux manuels le 11 juin 2010 de 17H00 à 19H00 à l'école.
- Portes ouvertes aux nouveaux inscrits le 18 juin de 14H00 à 15H30.

### **Travaux en cours :**

Travaux de l'avenue de la gare décidés par le Conseil Général: réfection complète de la voirie. La Commune participe financièrement pour les caniveaux et les bordures de trottoirs.

Les habitants des rues Gambetta et Benoît se plaignent du passage de nombreux véhicules.

Pour la fête foraine, les travaux devraient être terminés sur l'avenue de la Gare.

A partir du lundi 10 mai, commencent les travaux pour l'accès des handicapés au bord de la rivière, l'accès aux bâtiments des HLM (escaliers), réparation de l'avenue du Général de Gaulle, bordures et trottoirs allée du gymnase.

Il est prévu de changer les feux tricolores qui sont trop anciens (plus de réparation possible) → appel d'offres lancé.

### **Informations diverses :**

#### **Correspondances diverses :**

Courrier de la Commune d'Ocquerre :

La municipalité d'Ocquerre nous remercie pour le fleurissement de l'avenue de la Gare et l'entretien des espaces verts mais nous informe que le budget alloué au fleurissement de la ville d'Ocquerre ne permet pas de participer avec la ville de Lizy sur Ourcq à la décoration et à l'entretien de cette rue.

Une lettre a été envoyée au maire d'Ocquerre pour qu'il pense lors du prochain budget à sensibiliser le conseil sur ce sujet.

Courrier de la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq au Syndicat d'Initiative (SI) demandant le maintien de sa mission de service public jusqu'au 31 janvier 2011 dans l'attente du futur Office de Tourisme communautaire du Pays de l'Ourcq.

Pour l'instant, cette mission ne concerne que le service rendu par le Syndicat d'Initiative (sans proposition de subvention).

Remerciements de l'association « Bibliothèque pour tous » pour la prise en charge de la commande de bip de l'alarme de la bibliothèque qui avait été égaré.

#### **Informations diverses :**

La Préfecture de Seine et Marne informe les collectivités que les puits et forages à usage domestique sont à déclarer obligatoirement en Mairie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Prochain Conseil Municipal : le 17 juin 2010 à 20 h 45.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H15.

Le secrétaire,  
Nicolle CONAN